

RETRAITE FONCTION PUBLIQUE

**5 jours**

LIQUIDATION DE RETRAITE ET RETRAITE POUR INVALIDITÉ

PROGRAMME DE LA FORMATION

Le programme de cette formation est ajusté en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés

PREMIÈRE PARTIE

RETRAITE DES AGENTS DANS LA FONCTION PUBLIQUE (3 JOURS - RRCL)

- › Retraite des titulaires : agents de l'État (pensions civiles et militaires) et de la fonction publique territoriale et hospitalière (CNRACL)
- › Retraite des agents contractuels et des Titulaires Sans Droit à pension (TSD)

DEUXIÈME PARTIE

RETRAITE POUR INVALIDITÉ ET DÉPART ANTICIPÉ AU TITRE DU HANDICAP (2 JOURS - RINV)

- › La retraite de base des fonctionnaires : quelques rappels
- › Départ anticipé au titre du handicap
- › Conditions de mise à la retraite pour invalidité
- › Procédure de mise à la retraite pour invalidité
- › Position statutaire et rémunération pendant la mise à la retraite pour invalidité
- › Conséquences de la mise à la retraite pour invalidité

OBJECTIFS

- Identifier les différents régimes de retraite des agents publics, titulaires et contractuels.
- Calculer le montant des droits acquis dans les différents régimes.
- Conseiller les agents sur les conditions de départ au titre du handicap et calculer leurs droits.
- Identifier les hypothèses de mise à la retraite pour invalidité et mettre en œuvre la procédure adaptée.
- Gérer un dossier de retraite et renseigner les agents sur les démarches à suivre et possibilités de départ.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- La prise en compte de l'actualité la plus récente dans le domaine des retraites
- Une formation constituée de 2 modules complémentaires pour maîtriser l'environnement des retraites des agents dans la fonction publique

PROFIL DES PARTICIPANTS

Responsables et collaborateurs des services RH, personnel et paie, agents chargés de la gestion des carrières et des retraites des agents de la fonction publique

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes
Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application)
Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel à des e-ressources en ligne à l'issue de la formation
Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
Évaluation à chaud et à froid

TARIFS

3 170 € HT ~~3 740 € HT~~ - Réf : VRE-MORRCL
3 369 € HT avec accès e-ressources pendant un an à :
La retraite des agents de la Fonction publique
(remise de 40 %, soit 198.6 € HT au lieu de 331 € HT)

Validité : 30 juin 2025

RETRAITE DES AGENTS DANS LA FONCTION PUBLIQUE


3 jours

SYSTÈMES, CALCULS ET MODALITÉS DE LIQUIDATION DE RETRAITE DES AGENTS TITULAIRES ET CONTRACTUELS

PROGRAMME DE LA FORMATION

Le programme de cette formation est ajusté en temps réel pour prendre en compte les toutes dernières nouveautés liées à la réglementation des régimes de retraite : réforme en cours, loi de financement de la sécurité sociale, décrets...

RETRAITE DES TITULAIRES : AGENTS DE L'ÉTAT (PENSIONS CIVILES ET MILITAIRES) ET DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET HOSPITALIÈRE (CNRACL)

- › Affiliation des agents : condition d'emploi et limites d'âge : nouveau maintien en activité jusqu'à 70 ans, le morcellement de la prolongation d'activité (CE, 22 décembre 2023, n° 472933)
- › Assiette et taux de cotisations (augmentation de la cotisation employeur CNRACL, décret du 30 janvier 2024)
- › Constitution du droit à pension
 - quelle durée de services pour bénéficier d'une pension ?
 - les services et périodes retenus pour la constitution du droit
- › Liquidation à l'âge de la retraite ou par anticipation
 - Le recul de l'âge d'ouverture de droits : catégorie sédentaire et catégorie active
 - départ anticipé au titre des "15 ans - 3 enfants" ou enfant handicapé, conjoint infirme
 - retraite pour invalidité
 - départs anticipés : les nouvelles modalités du départ au titre de la carrière longue, départ au titre du handicap
- › Calcul de la pension
 - base de calcul, taux de pension maximum, durée d'assurance liquidable et durée d'assurance carrière, allongement de la durée d'assurance, mode de calcul de la décote et de la surcote, dispositif de la "surcote parentale"

Cas pratique : calculer des retraite avec décote et surcote

- le minimum garanti : quelles conditions de versement ?
- accessoires de pension : majoration pour enfants, supplément de pension NBI...

Analyser un décompte de retraite récent

- › L'extension de la retraite progressive à la fonction publique
- › Les règles de cumul emploi-retraite : les nouvelles dispositions sur les cotisations génératrices de nouveaux droits à la retraite
- › Pension de réversion
- › Retraite Additionnelle de la Fonction Publique (RAFP) : acquisition de droits sur les primes, calcul des droits, conditions de liquidation

RETRAITE DES AGENTS CONTRACTUELS ET DES TITULAIRES SANS DROIT À PENSION (TSD)

- › Régime général de la sécurité sociale (CNAV/CARSAT)
 - assiette et taux de cotisations, relèvement de l'âge de la retraite
 - modalités de calcul de la pension : base de calcul, taux de pension, trimestres cotisés et validés, conséquence de la décote/surcote
 - conditions de liquidation
 - cessation d'activité et cumul emploi-retraite
 - pension de réversion du régime général
- › Régime complémentaire IRCANTEC
 - assiette, taux de cotisations
 - validation des points : cotisés, validés, gratuits
 - calcul de la surcote
 - calcul de la pension, avec ou sans abattement

Analyser un relevé de carrière récent d'un agent contractuel

- pension de réversion de l'IRCANTEC

Quiz

OBJECTIFS

- Identifier les différents régimes de retraite des agents publics, titulaires et contractuels.
- Renseigner les agents sur les dates possibles de départ à la retraite.
- Calculer le montant des droits acquis dans les différents régimes.
- Traiter un dossier de retraite plus complexe (carrières longues, départ au titre du handicap).

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- 3 jours pour un panorama complet des systèmes, calculs et modalités de liquidation de retraite des agents titulaires et contractuels
- Les réponses d'un consultant spécialisé en retraite et protection sociale, secteur public et privé
- La possibilité d'évoquer en détail la situation des carrières mixtes public/privé

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Responsables et collaborateurs des services RH, personnel et paie, agents chargés de la gestion des carrières et des retraites

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes
Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application)
Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel à des e-ressources en ligne à l'issue de la formation
Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émergence et attestation de fin de formation
Évaluation à chaud et à froid

PROCHAINES SESSIONS

Formation à distance :
les 7 et 8 avril 2025 et le 11 avril 2025
les 23 et 24 juin 2025 et le 27 juin 2025
les 3 et 4 novembre 2025 et le 7 novembre 2025

Paris Montparnasse :
du 10 au 12 mars 2025
du 21 au 23 mai 2025
du 17 au 19 septembre 2025
du 8 au 10 décembre 2025

RETRAITE POUR INVALIDITÉ ET DÉPART ANTICIPÉ AU TITRE DU HANDICAP

MODALITÉS DE GESTION

PROGRAMME DE LA FORMATION

Le programme de cette formation est ajusté en temps réel pour prendre en compte les toutes dernières nouveautés liées à la réglementation des régimes de retraite : réforme en cours, loi de financement de la sécurité sociale, décrets...

LA RETRAITE DE BASE DES FONCTIONNAIRES : QUELQUES RAPPELS

- › Constitution du droit à pension
- › Les âges de départ : le recul de l'âge d'ouverture des droits par la loi du 14 avril 2023
- › Le calcul de la pension : impacts de l'allongement de la durée de cotisation par la loi du 14 avril 2023

Cas pratique : calculs simples de pensions de base

DÉPART ANTICIPÉ AU TITRE DU HANDICAP

- › Appréciation des conditions de handicap
- › Conditions de durée d'assurance : suppression de la condition tenant à la durée cotisée
- › Définition de l'âge d'ouverture de droit
- › Identification des conditions de calcul de la pension
- › Calcul de la majoration de pension

Cas pratique : définition de la date d'ouverture de droit et des conditions de liquidation de la pension au titre du handicap

CONDITIONS DE MISE À LA RETRAITE POUR INVALIDITÉ

- › Les congés maladie et leurs issues : quelques rappels
- › Appréciation de l'inaptitude définitive
- › Le moment de la contraction ou de l'aggravation de l'invalidité
- › Épuisement des droits statutaires à congés
- › Avis favorable de la Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales (CNRACL) ou du Service des Retraites de l'État (SRE)

Illustrations à partir de jurisprudences et cas concrets

- › Suppression de la retraite invalidité d'origine non professionnelle à l'horizon 2027 ?

PROCÉDURE DE MISE À LA RETRAITE POUR INVALIDITÉ

- › Qui peut engager la procédure ?
- › Modalités de saisine du conseil médical
- › La portée des avis

Cas pratique sur la procédure

POSITION STATUTAIRE ET RÉMUNÉRATION PENDANT LA MISE À LA RETRAITE POUR INVALIDITÉ

- › Radiation des cadres pour invalidité à l'issue des droits statutaires à congés
- › Mise en disponibilité d'office
- › Date d'effet de la pension

Illustrations à partir de cas concrets

CONSÉQUENCES DE LA MISE À LA RETRAITE POUR INVALIDITÉ

- › Modalités de calcul de la pension civile/CNRACL d'invalidité
- › Minimum garanti et minimum invalidité
- › Invalidité imputable au service : rente viagère d'invalidité
- › Accessoires de pension : majoration tierce personne
- › Cumul de la pension d'invalidité et des Allocations d'aide au Retour à l'Emploi (ARE)
- › Conséquences d'une reprise d'activité

Cas pratique : calculer une pension d'invalidité et une rente viagère d'invalidité

OBJECTIFS

- Conseiller les agents sur les conditions de départ au titre du handicap.
- Calculer les droits à pension dans le cadre d'un départ au titre du handicap.
- Identifier les hypothèses de mise à la retraite pour invalidité.
- Mettre en œuvre la procédure de mise à la retraite pour invalidité.
- Calculer la pension d'invalidité et ses accessoires.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Une formation pratique et ancrée dans l'actualité permettant de maîtriser la gestion de la sortie de service pour invalidité et handicap
- Un consultant disposant d'une expérience "terrain" pour répondre à toutes les questions qui se posent autour de la mise à la retraite pour invalidité
- Formation "Best GERESO" : plus de 600 professionnels ont suivi cette formation en inter et intra-entreprise depuis sa création

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Responsables et collaborateurs des services RH, personnel et paie, agents chargés de la gestion des carrières et des retraites
Il est nécessaire de connaître les congés maladies et la retraite des fonctionnaires

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes
Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application)
Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel à des e-ressources en ligne à l'issue de la formation
Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
Évaluation à chaud et à froid

PROCHAINES SESSIONS

Formation à distance :
les 12 et 13 juin 2025
les 17 et 18 novembre 2025

Paris Montparnasse :
les 3 et 4 avril 2025
les 15 et 16 mai 2025
les 29 et 30 septembre 2025
les 18 et 19 décembre 2025

